



Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables de la fonction clé vérification de la conformité et chargés de conformité, opérationnels, directeurs et responsables juridiques, juristes. Aux administrateurs des organismes mutualistes, des institutions de prévoyance.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les enjeux liés à la fonction clé vérification de la conformité. Savoir utiliser la cartographie des risques et relayer les risques de non-conformité. Identifier et mener les plans prioritaires de contrôle de la conformité.

Comment ?

Par une présentation alliant les aspects juridiques et pratiques : exposés des problématiques, extraits de textes, exemples, partage avec les participants de leurs questions concrètes.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en droit de la protection sociale complémentaire ou droit des assurances de personnes.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Thi-Ly NGUYEN,

Avocat au Barreau de Paris. Associée fondatrice du cabinet ESTHEMIS AVOCATS, Thi-Ly NGUYEN conseille depuis 2002 les acteurs de la protection sociale ainsi que les entreprises et branches sur leurs problématiques de protection sociale complémentaire, droit de la mutualité et assurances de personnes.



La formation en pratique...

Quand et où ?

18 novembre 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 00
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

890 € HT + TVA 20%, soit 1 068 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



Contexte et enjeux

- Le contexte réglementaire (gouvernance Solvabilité II)
- Les enjeux

Quelles missions pour la fonction clé vérification de la conformité ?

- Prévenir
 - ✓ Formaliser et diffuser la veille
 - ✓ Identifier et évaluer les risques de non-conformité
- Surveiller
 - ✓ Renforcer les dispositifs de maîtrise des risques
 - ✓ Contrôler et vérifier la conformité
 - ✓ Suivre la bonne mise en œuvre des recommandations
- Communiquer
 - ✓ A destination des organes de direction et des opérationnels
 - ✓ A destination des tiers et autorités

Quels outils ? Comment les utiliser ? Comment alerter ?

- Comment identifier et évaluer risques de non-conformité ?
 - ✓ Cartographie des risques
 - ✓ Cotation des risques
- Comment mener un plan de mise en conformité ?
- Comment suivre les mesures correctrices décidées ?
- Comment mettre en place un plan de contrôle ?
- Comment insuffler une culture conformité ?
- Comment rapporter aux organes d'administration

Focus-flash sur des thématiques de conformité

- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- Recherche des bénéficiaires (loi Eckert)
- Pratiques commerciales incluant les nouveautés DDA
- Protection de la clientèle incluant les nouveautés DDA
- Protection des données personnelles (RGPD)

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

